

	PAGES.
12. Acte pour légaliser le placement de certains deniers des réserves du clergé, et un placement dans la compagnie du havre de Port Bruce, par la corporation du township de Malahide.....	30
13. Acte pour exempter la ville de Niagara et les townships de Gainsborough et Caistor, dans le comté de Lincoln, de toute taxe à raison de la prise de possession du chemin de Queenston et Grimsby par la corporation du dit comté.....	31
14. Acte pour définir de quelle manière seront tracées les ligne latérales de certains lots du township de Fitzroy, dans le comté de Carleton.	32
15. Acte pour autoriser la compagnie du grand chemin de fer occidental à relier à sa ligne principale les sources d'huile dans le township d'Enniskillen, au moyen d'embranchements de chemin de fer, et pour amender de nouveau ses actes d'incorporation..	33
16. Acte pour amender l'acte passé dans la vingt-troisième année du règne de Sa Majesté, relatif à la compagnie du chemin de fer de Hamilton et Port Dover.....	41
17. Acte qui amende l'acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Buffalo et du lac Huron.....	43
18. Acte pour incorporer la compagnie du chemin des Sources d'huile.	45
19. Acte pour amender de nouveau l'acte d'incorporation de la compagnie du Pont International.....	56
20. Acte pour amender la charte de la Banque de Québec.....	56
21. Acte pour incorporer l'association de la Halle au blé de Montréal	57
22. Acte pour incorporer la compagnie d'élévateurs et d'entrepôt de grain de Ste. Marie.....	64
23. Acte pour incorporer la compagnie de l'élévateur de Québec....	68
24. Acte pour amender de nouveau l'acte pour ériger en corporation la compagnie de manufacture britannique américaine, et pour changer son nom en celui de " Compagnie Canadienne de Caoutchouc.....	70
25. Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de Durham.....	71
26. Acte pour incorporer la compagnie pour l'exploitation et la fonte des minerais de Wickham.....	75
27. Acte pour autoriser " l'Institut des Artisans de Montréal " à faire un emprunt et pour d'autres fins.....	79
28. Acte pour permettre à la " Société de construction du district de Montréal " de changer son nom en celui de " Société permanente de construction du district de Montréal," et l'établir en société permanente de construction.....	80